

# Dispositions supplémentaires relatives à l'hébergement de données dans le «Cloud» (hébergement en nuage)



## 1. Champ d'application

Ces dispositions supplémentaires règlent l'hébergement de données dans le «Cloud» (nuage). L'hébergement de données dans le Cloud est une prestation de service de la société Sage Suisse SA permettant à l'utilisateur autorisé (client) à l'aide du logiciel utilisateur Sage, de sauvegarder les données qu'il a saisies sur un serveur contrôlé par la société Sage SA via une connexion de données à distance et d'accéder ultérieurement auxdites données. Les présentes dispositions supplémentaires s'appliquent en sus des conditions d'utilisation du logiciel utilisateur Sage utilisé pour la saisie et le traitement des données. Les présentes dispositions supplémentaires prévalent en présence de contradictions concernant l'hébergement de données dans le Cloud.

## 2. Conditions d'utilisation

Le client doit disposer d'une connexion Internet active étant donné que les données traitées ne sont pas installées, utilisées et respectivement collectées, enregistrées et consultables localement sur l'appareil du client mais sur le serveur contrôlé par la société Sage Suisse SA (solution dite «en nuage», «Cloud»). Le client est responsable de la mise à disposition et de la maintenance de ces conditions relatives au système et de celles éventuellement contenues dans la documentation produits de son logiciel utilisateur.

## 3. Prestations

1. La société Sage Suisse SA accorde au client le droit de stocker les quantités de données commerciales et d'utilisation habituelles et l'accès, via le logiciel utilisateur Sage prévu à cette fin, aux données qu'il a saisies via Internet (ci-après le «droit d'accès»). La société Sage Suisse SA s'engage à rendre stockables, accessibles et à conserver les données du client sur des serveurs qui se trouvent dans sa zone d'influence directe ou indirecte et auxquelles le client a, dans la mesure nécessaire, accès. Le traitement des données techniquement nécessaire peut à cette fin être effectué à l'étranger et/ou par les tiers mandatés par la société Sage Suisse SA. Si tel est le cas, la société Sage Suisse SA veille à ce que la protection des données ait un niveau équivalent à celui des règles suisses.

2. Les centres de données chargés du fonctionnement du serveur sont certifiés conformément à la norme ISO 27001:2008 et respectivement ISO 9001:2005. Tout serveur productif est, en raison des structures redondantes (fonctionnement simultané dans deux centres de traitement géographiquement séparés), doublement hébergé.

3. Chaque droit d'accès accordé se rapporte exclusivement à l'utilisateur du logiciel Sage utilisé pour la saisie et le traitement des données déterminé par le client et enregistré par la société Sage Suisse SA en tant qu'utilisateur final. Le client doit informer en conséquence ses employés et tous les auxiliaires se trouvant sous sa responsabilité et prendre toutes les mesures raisonnables pour empêcher tout autre accès par lui ou par un tiers.

4. Les données saisies par le client et les adaptations individuelles effectuées dans le cadre des données sauvegardées par le mandant relèvent de la propriété du client.

5. Une maintenance est effectuée chaque jour entre 3 et 5 heures du matin. Le client ne peut pas accéder au serveur utilisé pour l'hébergement pendant cette période.

6. La société Sage Suisse SA veille, sous réserve des restrictions mentionnées ci-après, à ce que le serveur utilisé pour l'hébergement soit accessible pendant toute l'année et à tout moment de la journée. À l'exclusion des interruptions régulières (ayant lieu tous les jours de 3 à 5 heures du matin, voir point 3.5.) et autres interruptions préalablement annoncées pour la maintenance, les mises à jour, les modifications ou autres travaux ou des changements apportés au système et considérés comme utiles par Sage, de l'indisponibilité imputable aux prestataires du client (par ex. interruptions du fournisseur d'accès Internet) et la non-disponibilité due à la force majeure. La société Sage Suisse SA n'est pas responsable des dommages résultant des modifications apportées au système ou de l'indisponibilité totale ou partielle.

## 4. Sécurité des données

1. Les données du client sont sauvegardées tous les jours et conservées pendant une durée d'au moins un an. La société Sage Suisse SA met seulement à disposition l'emplacement de mémoire pour l'utilisation par le client et n'est soumise à aucune obligation de résultat, de garde et de conservation. Les limitations et exclusions de responsabilité pour l'utilisation du logiciel utilisateur Sage restent en outre applicables.

2. Contre paiement, le client a la possibilité de recharger une sauvegarde des données clients créée conformément au point 4.1. En outre, le client a toujours la possibilité d'effectuer lui-même une sauvegarde et donc de restaurer ses données.

3. Si le client traite des données personnelles dans le cadre de ce contrat, il doit alors respecter les dispositions légales en vigueur relatives à la protection des données.

Root D4, le 28 juin 2016